

FICHE DE POSTE

Professeur des écoles Coordonnateur du REP+ PAUL HERMANN

MISSION D'INFORMATION

- Avoir une bonne connaissance du projet de refondation de l'éducation prioritaire en général et du référentiel en particulier.
- Connaître la politique académique de l'éducation prioritaire.
- Connaître le contexte pédagogique et son évolution en éducation prioritaire, et en particulier le socle commun et ce qui en découle, le fonctionnement des PAP et de tout dispositif innovant d'accompagnement des élèves en difficulté
- Etre capable d'informer des acteurs du réseau aussi bien sur les évolutions nationales, académiques, et de ce qui se passe dans son propre réseau, en concevant des outils de communication internes et externes.
- Etre capable de centraliser les bonnes pratiques, permettre leur mutualisation.

MISSION DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE PILOTAGE

- Préparer (invitation, proposition d'ordre du jour et contenus) les comités de pilotage et les conseils école-collège avec le principal du collège et l'IEN de la circonscription de Saint-Pierre 1
- Assurer et diffuser les compte-rendus des réunions de ces deux instances après approbation par le principal et l'IEN.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions de ces instances.
- Contribuer avec tous les membres de ces instances au suivi et à l'évaluation des projets du réseau.
- Assurer le suivi administratif du plan de formation REP+ (classeur de lancement, suivi des remplacements,...)
- Elaborer un rapport d'activités annuel à destination de la correspondante académique Education Prioritaire par voie hiérarchique.

MISSION DE COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Animer dans le cadre du REP+, l'équipe des enseignants d'appui des premier et second degrés et des assistants pédagogiques du réseau. Travailler en

coordination avec les coordonnateurs de niveau pour assurer le lien et la cohérence sur les différents niveaux.

- Impulser et coordonner des actions pédagogiques définies par le contrat d'objectifs du réseau en donnant la priorité aux initiatives qui contribuent à la liaison entre les écoles et le collège.
- Dynamiser la réflexion et l'action sur la mise en place du nouveau cycle de consolidation à travers le conseil école-collège.
- Encourager les initiatives de recherche et de production pédagogique qui concernent le lien entre le premier et le second degré.
- Veiller à la mise en place de l'évaluation des actions pédagogiques.
- Assurer le suivi des dossiers de l'Accompagnement Educatif, des A.P.C...
- Aider à l'identification des besoins en formation, favoriser la mise en œuvre des actions inter-degré de formation collective et d'accompagnement des équipes.
- Assurer la liaison avec la SEGPA dans la gestion de la difficulté scolaire.

MISSION DE RELATION AVEC LES PARTENAIRES

- Favoriser les actions de partenariat avec les associations éducatives, sportives et culturelles.
- Veiller à la mise en cohérence entre les projets et les dispositifs existants sur le territoire (CUCS, REAAP, CLAS, Coup de Pouce Clé, Ecole Ouverte...)
- Associer les partenaires au comité de pilotage du réseau.
- Assurer le suivi pédagogique et la mise en place du contrat de ville sur le secteur du réseau.

PROFIL

- Le candidat devra disposer de qualités relationnelles avérées et du sens du travail en équipe.
- Le goût de la recherche et de l'innovation, la faculté d'initiative et des compétences de formateur seront des atouts.
- Une connaissance socio-géographique du REP+ Paul Hermann est bienvenue.
- Une certaine disponibilité est également requise.
- Expérience en éducation prioritaire bienvenue.